

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°56/2016

**OBJET : ACCEPTATION D'UN DON – AQUARELLE DE MADAME
NICOLE COURRON**

Conseillers en exercice : 23
Présents : 14
Excusés : 9
Pouvoirs : 5
Votants : 19

SÉANCE DU 11 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le lundi onze juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le premier juillet 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjointes,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Christine VAUTRIN, Christian FARALDI, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Théodore PAPPALO, Annie BARBIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Madame Nicole COURRON, aquarelliste amateur, souhaite faire don d'un de ses tableaux représentant le village de Châteauneuf à la Commune.

Cet artiste, résidant à Magagnosc, nous a indiqué son lien étroit avec la Commune de Châteauneuf. Elle est mariée à un châteauneuvois, qui était à l'école avec Monsieur MONIER, ses enfants ont également suivi leur scolarité aux écoles de Châteauneuf, ses beaux-parents, aujourd'hui décédés, étaient également des châteauneuvois. C'est parce que Châteauneuf prend une place importante dans sa vie familiale qu'elle a souhaité donner cette œuvre, de style naïf, à la Commune.



Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré,

ACCEPTE le don de Madame Nicole COURRON, aquarelliste amateur, un tableau représentant le village de Châteauneuf d'une valeur de 100€.

REMERCIE l'artiste pour sa généreuse donation.

L'INTEGRE dans le patrimoine communal.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE